Image not found or type unknown

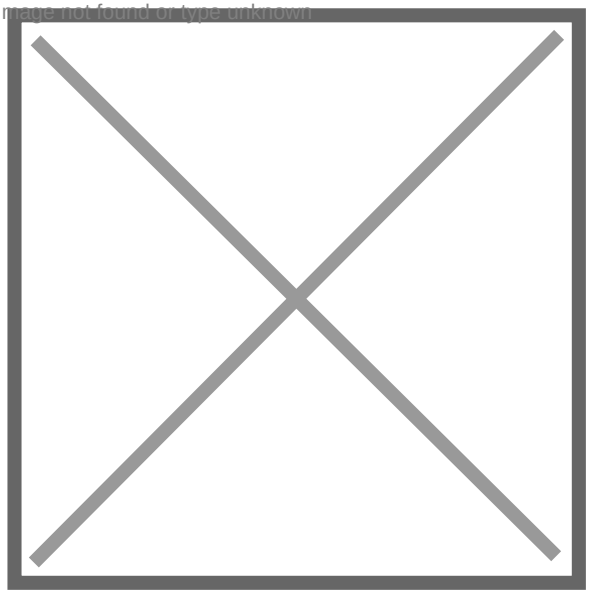

Achat billet en ligne perdu / refus de renvoie du site web

Par **lefrangin77**, le **16/11/2011** à **16:25**

Bonjour,

J'ai acheté des billets annuels pour ma femme et ma fille pour un célèbre parc d'attraction en région parisienne sur un site internet très connu. (110€ frais de port inclus)

J'ai bien reçu les places mais par maladresse ou malchance ou les 2, j'ai perdu les contremarques qui servent à récupérer les pass définitifs au guichet du parc.

J'ai contacté le site pour qu'il me renvoie les contremarques par courrier, mais ils ne veulent pas en mettant en avant :

"En effet, la billetterie de spectacles et de loisirs ne peut être ni reprise, ni échangée, selon l'article L121-20-4 du code de la consommation."

Je ne souhaite ni un échange ni une reprise mais un renvoie des contremarques.

Que puis-je faire ? Quels conseils pouvez vous me donner ?

Je vous remercie par avance.

Par **lefrangin77**, le **17/11/2011** à **12:31**

N'y a t il pas une bonne ame charitable pour m'aider...

Merci à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés